



INFO MUNICIPALE

AVRIL 2013

PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Le 26 février dernier entré en vigueur le Règlement numéro 306-2012 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Ce règlement a pour but de permettre un contrôle qualitatif de certains projets de construction, lotissement ou rénovation dans certains secteurs de la Municipalité qui requièrent une attention particulière. À cette fin, les travaux de construction d'un nouveau bâtiment (maison, garage, remise...) ou de rénovations extérieures dans les secteurs du noyau villageois (rue Principale, chemin des Bains, rue de la Rivière et des Eaux-Claires), le rang Terrebonne, une partie du rang Saint-Antoine, le Hameau-du-Cap-Blanc, le Domaine Forget, le chemin du Ruisseau-Jureux et le chemin de l'Anse-au-Sac sont tous soumis à l'application de ce nouveau règlement.

Si vous possédez une propriété dans un de ces secteurs et envisagez procéder à des travaux de construction ou de rénovation, la première étape est de vous informer auprès de l'inspecteur municipal pour connaître la marche à suivre, les documents à fournir et les délais auxquels vous devez vous attendre avant l'obtention de votre permis.

Pour ce, vous pouvez communiquer avec l'inspectrice municipale par courriel au urbanisme1@ville.lamalbaie.qc.ca ou par téléphone au 418-665-3747 poste 5208.

C'EST PEUT-ÊTRE LE TEMPS DE CHANGER D'AIR!

CHANGER D'AIR!

Programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois.



Parce que la qualité de l'air, c'est important, Saint-Irénée participe au programme et invite ses citoyens à profiter de la remise !

Le programme CHANGEZ D'AIR! offre aux propriétaires d'un vieil appareil de chauffage au bois non-certifié des incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié aux normes environnementales les plus récentes.

Les objectifs du programme sont d'encourager l'utilisation responsable du combustible bois avec des appareils plus efficaces et de meilleures pratiques de chauffage au bois, de réduire les émissions de particules fines, de diminuer de façon significative le nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air, et de contribuer à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois.

Depuis le 1er janvier 2013, la remise du programme CHANGEZ D'AIR! est accessible aux personnes admissibles dont la résidence principale se situe sur le territoire d'une municipalité participante.

En remplacement d'un ancien appareil de chauffage au bois, la remise offerte est de 500\$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage d'appoint ou de 600\$ lors de l'achat d'un appareil de chauffage central. Pour le remplacement du système d'évent, une remise additionnelle peut s'ajouter (jusqu'à 100\$). À titre de municipalité participante, Saint-Irénée invite ses citoyens, propriétaires d'un ancien appareil admissible, à se prévaloir de cette remise et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité de l'air de notre communauté.

L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), basée à Saint-Léon-de-Standon, est gestionnaire du programme avec le soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), de l'Association des professionnels du chauffage (APC) et des municipalités participantes du Québec.

Coordonnées du programme :

Site Web : www.changezdair.org

Téléphone (sans frais) : 1-855-702-7573 (lun-ven 8h30 à 16h30)

Courriel : info@changezdair.org

LES ACTIVITÉS PRÉVUES À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Échange de livres du Réseau

Le prochain échange de livres avec le Réseau des bibliothèques aura lieu le **6 mai** prochain. Nous vous invitons à venir consulter cette nouvelle collection dès le 7 mai.

Conférence

À l'automne dernier, des résidents de Charlevoix ont participé à un voyage organisé en Chine. Quelques-uns ont accepté de venir vous entretenir de leur expérience et partager avec vous les moments forts de leur voyage. La conférence aura lieu le **8 mai à 19h** à la Bibliothèque de St-Irénée.



Assemblée générale

L'assemblée générale de la bibliothèque aura lieu le **15 mai à 19 h** dans le local de la bibliothèque. Quatre postes du conseil d'administration sont à pourvoir. Bienvenue à tous ceux qui sont intéressés à s'impliquer pour leur bibliothèque.

Bazar

La troisième édition du bazar, organisée par les bénévoles de la bibliothèque de St-Irénée, se tiendra le **24 juin** 2013 de 11h00 à 16h00.

Nous invitons, cette année, les artistes et artisans de la région à se joindre aux producteurs, commerçants et résidents.

Endroit : Stationnement de l'église ou salle municipale en cas de pluie.

Location des tables : pour les particuliers 10 \$, pour les commerçants 15% des ventes.

Pour réserver une table, téléphoner aux organisateurs 418-452-1146 ou 418-452-8254.

CLUB FADOQ BONNE ENTENTE SOUPER-SOIRÉE DANSANTE

Le Club Fadoq Bonne Entente de Saint-Irénée vous invite à son souper-soirée dansante qui clôturera les festivités de son 40^e anniversaire.

L'activité aura lieu le samedi **4 mai** à la salle municipale, accueil à 17h30 et souper à 18h00. Une santé sera servie et du cop au porc sera au menu.



Coût : 25 \$. Pour l'occasion de nombreux prix seront tirés.

Pour information : Réjeanne (418-452-3375) ou Luc (418-452-1033)

CERCLE DE FERMÈRES – PROCHAINES RÉUNIONS

Prochaines réunions du Cercle de Fermières, le 1^{er} mai et le 5 juin 2013 à 19h au local situé au 390 Principale. L'assemblée générale annuelle se tiendra le 5 juin. Il y aura mise en candidature pour combler deux postes au sein du conseil d'administration et le renouvellement des cartes de membre. Tous les membres qui sont disponibles pour la confection de pièces, pour la vente au Bazar, sont les bienvenues.

Merci de votre participation à l'activité du 75^e.

Éliane Gauthier pour le Cercle de Fermières

FLEURONS DU QUÉBEC – RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Lors de la séance du conseil le 4 mars 2013, la municipalité a accepté d'adhérer au programme des Fleurons du Québec (8^e édition 2013-2015) et a accordé un budget d'acquisition de fleurs pour l'été 2013.

La classification des fleurons (de 1 à 5 fleurons) constitue une reconnaissance de prestige qui pousse les municipalités et leurs citoyens à améliorer en permanence leurs aménagements horticoles et paysagers.

La plante retenue pour 2013 est le *Solenostemon scutellarioides* mieux connue sous le nom de Coleus de l'espèce blumei du cultivar 'Wizard Velvet'. Ce seront donc des coléus rouges. Les plantes sont commandées, nous devons agir tôt si nous voulions des plantes pour cet été, et seront disponibles au début du mois de juin.

En tant que participant au Groupe de Travail Les Fleurons (GTLF) vous aurez à fournir des recommandations à la municipalité;

- Pour 2013;
- Endroit où planter les coléus dans la municipalité,
 - Mode de distribution aux citoyens des plantes restantes,
 - Activité de plantation des coléus.
- Pour 2014;
- Choix de la plante (vivace de préférence) emblème de la municipalité,
 - Choix d'une fleur annuelle pour 2014,
 - Commande des plantes,
 - Plan de plantation et de distribution,
 - Plantation.
- Pour 2015;
- Choix d'une plante vivace supplémentaire et de la fleur annuelle qui l'accompagne,
 - Commande des plantes 2015 et d'une certaine quantité de la plante emblème,
 - Etc.



Les personnes intéressées à participer à ce comité de travail, sont priées de communiquer avec Pierre Gaussiran au 418-452-8180 ou par courriel pierregaussiran@manoirhortensia.com. La première rencontre de travail devrait se tenir à la fin d'avril début mai 2013.

LES MURS DE SAINT-IRÉNÉE – RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Les murs de rétention le long de la route 362 face à la plage ont fait l'objet de plusieurs commentaires au cours des années.

Le comité Plage/Quai/Route 362 a fait un travail préliminaire pour proposer l'embellissement de ces murs. M. Jacques Gagnon a présenté le fruit de ses réflexions au comité en février 2013, de même qu'à des représentants du conseil municipal et du Ministère des Transports du Québec (MTQ) lors d'une rencontre en mars 2013.

Il est maintenant temps qu'un Groupe de Travail sur l'Embellissement des Murs (GTEM) se penche plus à fond sur ce dossier. Nous avons besoin d'artistes, de visionnaires, de ramasseurs de fonds, etc.

Si vous êtes intéressés par ce dossier, prière de communiquer avec Pierre Gaussiran au 418-452-8180 ou par courriel pierregaussiran@manoirhortensia.com. Une première rencontre sera planifiée pour la deuxième moitié de juin 2013.

DEMANDES DE PERMIS DE BRÛLAGE ET FEU À CIEL OUVERT



Pour allumer un feu à ciel ouvert, vous devez adresser une demande par téléphone à la municipalité de Saint-Irénée au 418-620-5015. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00. L'autorisation vous sera accordée s'il est d'avis que ce feu ne constitue pas un risque pour la sécurité publique.

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE LA MALBAIE – BOULEVARD KANE

La Ville de La Malbaie en collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est ouvre l'écocentre tout l'été à compter du **1er mai 2013 au 900 boulevard Kane. Horaire : mercredi, jeudi et vendredi de 18h à 20h et le samedi de 9h à 16h.**

Un préposé sera sur les lieux afin de vous indiquer la façon de procéder sur le site.



Des conteneurs ont été placés afin de ramasser gazon, branches, matériaux de construction, de rénovation, de démolition, les pneus et les métaux. De plus, il sera possible de vous départir de vos téléviseurs, ordinateurs, écrans, imprimantes, téléphones cellulaires, lecteurs DVD, ampoules fluocompactes, appareils rechargeables et les batteries ainsi que de toutes matières recyclables et toutes les matières dangereuses (piles, peintures, huiles, etc.). Les restants de peinture, huile, contenants et filtres à l'huile peuvent être déposés au garage municipal situé au 250, Chemin de la Vallée du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 00. Nous les acceptons également à l'écocentre de La Malbaie.

Un coût minimum de 5 \$ pour une remorque (trailer) et de 10 \$ pour un petit camion sera chargé aux usagers. Pour les matières dangereuses (piles, peintures, huiles, etc.) le service est gratuit. Ce service s'adresse uniquement aux citoyens et il n'est pas accessible aux entrepreneurs.

La municipalité demande à tous les citoyens d'utiliser, S.V.P., les écocentres mis à leur disposition au lieu de déposer un peu partout toutes sortes de déchets. Nous faisons appel au sens civique de tous pour un meilleur environnement.

N.B. : Prenez note également que l'écocentre de Clermont situé au lieu d'enfouissement technique de la MRC de Charlevoix-Est au 119 chemin Snigoll est ouvert aux citoyens de la MRC et aux entrepreneurs, **toute l'année du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 00 et le samedi, en période estivale, de 8h30 à 11 h 00.** Communiquez avec le lieu d'enfouissement technique au 418-439-3947 poste 5070 pour l'horaire et d'autres détails.

SERVICE DES INCENDIES – FAUSSE ALARME

Suite à notre règlement #274-2009 relatif à la prévention des incendies, nous tenons à vous informer qu'à l'article 11 «FAUSSE ALARME», il est indiqué que :

Le déclenchement d'un système d'alarme est présumé être le résultat d'une défectuosité ou d'un mauvais fonctionnement, lorsqu'aucune trace ou preuve d'un incendie ou d'un début d'incendie n'est constaté sur les lieux protégés lors de l'arrivée du service de sécurité incendie chargé de l'application de tout ou partie du présent règlement. Dans le cas de déclenchement d'un système d'alarme ayant occasionné l'intervention inutile d'un service d'incendie ou une intervention pour faire cesser une alarme, la première intervention sera sans frais. Toute intervention subséquente consécutive à la première dans une période de 12 mois : 300 \$.



Assurez-vous que vos systèmes d'alarme soient vérifiés annuellement par une personne qualifiée et n'oubliez pas de mandater quelqu'un en cas d'absence.

D'autres précautions importantes

Disposez des cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, idéalement sur une surface non combustible, et conserver dehors, loin de tous matériaux combustibles étant donné qu'elles peuvent rester chaudes jusqu'à 72 heures. Essayez de vous débarrasser des cendres autrement que dans la poubelle, car elles sont souvent la cause d'incendies mineurs qui auraient pu être plus graves.

Votre Service d'incendie de Saint-Irénée

EMPLOI ETUDIANT OFFERT

La municipalité de Saint-Irénée est à la recherche d'un étudiant pour combler un poste au sein de son équipe pour le département des travaux publics. L'emploi offert est pour la période de mai à la fin août 2013.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel, à l'attention de Marie-Eve Simard à l'adresse secretaire@saintirenee.ca, avant le mercredi 24 avril prochain.

BAC DE 1 100 LITRES À VENDRE

La municipalité de Saint-Irénée possède actuellement un bac de vidange de 1 100 litres qu'elle souhaite vendre au coût de 473,81 \$, taxes incluses.

Si vous souhaitez l'acquérir, bien vouloir contacter Marie-Eve Simard par téléphone au 418-620-5015 poste 0 ou par courriel à l'adresse secretaire@saintirenee.ca.

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

C'est le 13 mai 2013 à 19h00, au Pavillon Joseph-Rouveau du Domaine Forget, que le Comité de Suivi du Plan d'Action de St-Irénée vous informera du progrès des diverses activités réalisées depuis novembre 2011.

Plus d'une douzaine de citoyens viendront vous informer et vous démontrer le dynamisme de notre municipalité.

Les participants seront gâtés! Les 70 premières personnes qui se présenteront, recevront un coupon, échangeable à une date ultérieure, pour une caisse de la fleur annuelle 2013 de St-Irénée, soit le Coleus blumei 'Wizard Velvet' (rouge).



Coleus blumei «Wizard Velvet» (rouge)

Nous espérons vous y voir en grand nombre!

LES CYCLISTES DE PASSAGE À SAINT-IRÉNÉE

Les dimanches 2 et 30 juin prochains, la municipalité de Saint-Irénée aura la chance d'accueillir Les Grands Rendez-Vous Cyclistes de Charlevoix.



N'hésitez pas à les encourager!

OUVERTURE ET FERMETURE DES VALVES D'EAU

Si vous souhaitez procéder à l'ouverture ou à la fermeture des valves d'eau d'un établissement, vous devez en aviser la municipalité 24 heures à l'avance afin que l'employé municipal puisse confirmer l'heure et la date avec vous. Vous devez contacter Marie-Eve Simard au 418-620-5015 poste 0.

Veillez noter que des frais de 25 \$ taxes incluses, vous seront facturés pour chaque ouverture et fermeture.

CLUB DE PÉTANQUE ARC-EN-CIEL

Le Comité organisateur invite ceux et celles qui aimeraient jouer à la pétanque cet été à s'inscrire auprès de Réjeanne (418-452-3375), Janet (418-452-3277) ou Madeleine (418-452-3550). La rencontre des membres du Club aura lieu le mardi 14 mai au Chalet des Loisirs à 18h15. Les capitaines seront présentés, les équipes seront formées à la pige et la liste des remplaçants sera finalisée. Notre saison de pétanque débutera le mardi 21 mai à 18h15. La municipalité veillera à l'entretien du terrain de jeux et Le Comité des Loisirs nous laissera utiliser le Chalet des Loisirs pendant notre saison.



Au plaisir de vous voir le 14 mai prochain!

PARTOUT POUR TOUS : SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 21 AU 27 AVRIL

Votre énergie, dévouement et générosité contribuent énormément au bien-être de notre communauté précieuse et font de Saint-Irénée une municipalité tout à fait unique.

Votre conseil municipal s'empresse à remercier chacune et chacun des bénévoles :

- ❖ Nos pompiers
- ❖ Les membres de tous nos comités ainsi que les bénévoles qui participent à leurs projets: Comité Consultatif d'Urbanisme, Comité des Loisirs, Comité de Suivi du Plan d'action de Saint-Irénée, Comité Plage/Jetée/Route 362, Comité des sentiers, Comité du bassin versant de la rivière Jean-Noël, Groupe de Travail du Moulin à scie Bouchard
- ❖ Les membres des comités organisateurs du Club Bonne-Entente FADOQ, Cercle des Fermières, Club de pétanque Arc-en-ciel
- ❖ Les paroissiens qui travaillent pour l'Église de Saint-Irénée : les marguilliers, le chœur, la garde paroissiale, l'équipe pastorale
- ❖ Le Comité de la Bibliothèque Adolphe-Basile Routhier et ses bénévoles
- ❖ L'Organisation des Parents Participants de l'École Notre-Dame-de-Lorette
- ❖ Les bénévoles du Domaine Forget

Bravo pour tous vos efforts et mille mercis!

CORVÉE PRINTANNIÈRE À L'ÉGLISE DE SAINT-IRÉNÉE



Les marguilliers organisent le nettoyage du stationnement, du terrain et du cimetière de l'église ainsi que l'installation des pots et autres décorations pour embellir l'extérieur de l'église. Si vous êtes intéressés à nous aider, nous vous invitons à contacter Janet (418-452-3277). Nous afficherons la date de notre corvée printannière à l'église et nous utiliserons nos tam-tams pour rejoindre le plus de monde possible!

Invitation à tous!

UN NOM POUR LE QUAÏ : JETÉE DES CAPELANS

Suite à l'appel à tous paru dans l'info municipale de décembre 2012 pour trouver un nouveau nom pour le quai, le Comité Plage/Jetée/Route362 a reçu une vingtaine de suggestions. Pour choisir le nouveau nom, nous avons pris en considération certaines consignes de la Commission de Toponymie du Québec. Voici les critères recommandés :

1. Trouver un nom qui n'est pas déjà utilisé à Saint-Irénée ou ailleurs dans la région.
2. Privilégier les noms faciles d'utilisation qui évoquent l'histoire ancienne et récente du quai et caractérisent les gens de Saint-Irénée.

À l'unanimité, nous avons recommandé au conseil municipal : **Jetée des Capelans**.

Nous avons expliqué au conseil que le quai de Saint-Irénée n'a plus la vocation d'un quai depuis longtemps. Il s'agit d'une jetée – une structure qui avance dans le fleuve, qui sert comme brise-lame, qui est un lieu de promenade et de pique-nique. Le quai est aussi tout simplement un lieu de tranquillité où on peut observer la faune de notre magnifique fleuve, le passage des navires et des voiliers, jaser, flâner et même, selon une expression typique de la place « chouenner » tout en s'émerveillant devant le fleuve.

Le mot « capelan » est très spécifique dans le contexte de Saint-Irénée. Le capelan est un petit poisson qui vient rouler sur notre belle plage au printemps. Les pêcheurs de Saint-Irénée, qui pratiquaient la pêche à la fascine, le vendaient à travers toute la région et les agriculteurs s'en servaient pour engraisser leurs champs. Les habitants de Saint-Irénée étaient surnommés « capelans ». Encore de nos jours, cette expression est employée. Autrefois, il y avait un Festival des Capelans chaque année. Les jeunes de Saint-Irénée ont nommé leur Maison des Jeunes la «Citadelle des Kapelans».

Le conseil a accepté notre recommandation. La municipalité a soumis une demande d'officialisation du nom **Jetée des Capelans** à la Commission de Toponymie et sa décision est attendue pour la mi-mai.



Un grand merci à tous ceux et celles qui ont soumis leurs suggestions, partagé leurs pensées et qui ont contribué par leur créativité et leur énergie à trouver ce nom qui, nous l'espérons, sera approuvé par la Commission de Toponymie et adopté et aimé par la population de Saint-Irénée.

Nous avons hâte de vous voir bientôt à la **Jetée des Capelans** !

Agathe Lavoie et Janet Casey pour le Comité Plage/Jetée/Route 362



BON PRINTEMPS À TOUS!

Marie-Eve Simard
Secrétaire-réceptionniste